**Poste d’avocat collaborateur en droit de la Famille et Préjudice Corporel**

Nous recherchons un avocat collaborateur (h/f) à Bourg-en-Bresse.

Avec l’appui de notre équipe, il vous est permis d’acquérir progressivement votre propre autonomie pour le traitement de dossiers en droit de la famille et du préjudice corporel que ce soit des particuliers, des entreprises ou des institutionnels.

Vous assurez ainsi à terme le suivi complet de dossiers adaptés à vos connaissances avec le soutien du cabinet.

Les locaux permettent de travailler dans un cadre agréable.

Notre logiciel performant de traitement des dossiers autorise le télétravail.

Poste à temps plein à pourvoir pour un avocat libéral avec ou sans expérience. Le permis B est indispensable.

Contact : c.benoit@reffay-avocats.com

 04 74 45 95 95